



Cittanova

Legende

LES ZONES RÉGLEMENTAIRES

- | | |
|---|---|
| <p>Les zones URBAINES (U)</p> <ul style="list-style-type: none"> UA : Centralités et noyaux anciens des pôles urbains UB : Tissus urbains à dominante résidentielle (extensions modernes et pavillonnaires) des pôles urbains UV : Bourgs des communes rurales UVA : Noyaux anciens de bourgs ruraux UR : Les hameaux des pôles URV : Les hameaux villageois UX : Zones d'activités économiques et implantations économiques UT : Sites d'activités touristiques UE : Sites d'équipement publics et/ou d'intérêt collectif <p>Les zones AGRICOLES (A) et NATURELLES et FORESTIÈRES (N)</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Zone Agricole N : Zone Naturelle Ag : Zone Agricole protégée <p>Secteurs d'équipements dans un contexte naturel ou agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> NE : Secteur d'équipement existant dans un contexte à dominante naturel NE1 : Secteur à d'équipement de production d'énergie existant NE2 : Secteur (favorable à l'implantation d'équipements de production d'énergie <p>Secteurs d'activités économiques et d'entreprises dans un contexte naturel ou agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> NE1 : Secteur économique existant dans un contexte à dominante agricole NE2 : STECAL à destination économique <p>Secteurs d'activités touristiques et de loisirs dans un contexte naturel ou agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> NT1 : Secteur touristique existant dans un contexte à dominante naturel NT2 : STECAL de tourisme NL : Secteur de loisirs dans un contexte à dominante naturel | <p>Les zones A URBANISER (AU)</p> <ul style="list-style-type: none"> UAUh : Zones à urbaniser à dominante d'habitat ZAUh : Zones non-équipées destinées à être urbanisées à long terme et dont les principes d'aménagement (haus doivent être définis en correspondance à la zone 3AUh UAUe : Zones à urbaniser à dominante économique ZAUE : Zones non-équipées destinées à être urbanisées à long terme et dont les principes d'aménagement (haus doivent être définis en correspondance à la zone 3AUe UAUt : Zones à urbaniser à destination d'implantations touristiques économiques ZAUt : Zones non-équipées destinées à être urbanisées à long terme et dont les principes d'aménagement (haus doivent être définis en correspondance à la zone 3AUt <p>Les zones AGRICOLES (A) et NATURELLES et FORESTIÈRES (N)</p> <ul style="list-style-type: none"> Ar : Zone Agricole de réserve, secteur d'urbanisation projeté à long terme Nj : Secteur Naturel jardin AN : STECAL Habitat dans un contexte agricole AE : Secteur d'équipement existant dans un contexte à dominante agricole <p>Secteurs d'activités économiques et d'entreprises dans un contexte naturel ou agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> AX1 : Secteur économique existant dans un contexte à dominante agricole AX2 : STECAL à destination économique <p>Secteurs d'activités touristiques et de loisirs dans un contexte naturel ou agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> AX1 : Secteur touristique existant dans un contexte à dominante agricole AX2 : STECAL de tourisme AL : Secteur de loisirs existant dans un contexte à dominante agricole ALe : Secteur de loisirs et d'élevage équestre |
|---|---|

LES PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES

- | | |
|--|---|
| <p>Prescriptions relatives à l'occupation et usage sols et constructions</p> <ul style="list-style-type: none"> Bâtiments agricoles pouvant changer de destination Limitaires de protection des façades commerciales protégées Secteur d'exploitation des ressources du sol et du sous-sol <p>Prescriptions relatives aux projets et à la maîtrise foncière</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation Emplacements réservés | <p>Prescriptions relatives à la protection patrimoniale, environnementale et paysagère</p> <ul style="list-style-type: none"> Éléments ponctuels de patrimoine protégés (patrimoine vernaculaire, etc.) Ensembles patrimoniaux protégés Ensembles et éléments de protection environnementale, écologique et/ou de patrimoine naturel ou paysager protégés Corridors écologiques protégés Éléments ponctuels de patrimoine naturel ou paysager protégé (arbres remarquables, etc.) Sentiers et linéaires doux à conserver ou à créer Secteur de «Trame jardin» |
|--|---|

